



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : RHUMATOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Rhumatologie

Pôle de rattachement : Pôle risques neuro-cardio-vasculaires et respiratoires, maladies chroniques et SSR

Responsables médicaux : Lucia ANDRAS (andrasl@ch-blois.fr) , Fabienne LE GUILCHARD (leguilf@ch-blois.fr)

Hospitalisation : 5 lits

Service agréé pour recevoir des internes

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service RHUMATOLOGIE

<p>Pôle de rattachement RECONSTRUCTION Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Philippe GOUPILLE goupille@med.univ-tours.fr : 02 47 47 59 17 Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 3 PH, 1 CCA, 6 DES Nombre de lits : 22 HC, 6 HJ, un secteur de « consultations élargies » Plateau technique : Densitométrie, Echographie</p>
<p>5. Missions confiées</p> <p>CH : Prise en charge de la rhumatologie générale, Infiltrations, Maladies inflammatoires CHU : intégration dans l'équipe et répartition : HC 30%, HJ 20%, CS « élargies » 20%, consultations externes 20%, plateau technique (densitométrie, échographie) 10%</p>
<p>6. Les compétences à développer</p> <p>Complément de formation en échographie ostéo-articulaire, gestes infiltratifs échoguidés.</p>
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : possibilité de participer au tour de garde de médecine du week-end - Au CHU de Tours : s'agissant d'un poste temps plein pour 12 mois, il s'intégrera dans l'organisation actuelle de la permanence des soins
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Encadrement des étudiants en Médecine affectés dans le service de Médecine/Rhumatologie du CH. Participation aux études académiques et industrielles menées conjointement entre le CH et le CHU de Tours.</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>/.</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Non (sauf demande dérogatoire à examiner)</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Oui, à discuter</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins -
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail</p>
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Collaboration ancienne ; participation conjointe à des études académiques (notamment des PHRC interrégionaux) ; projet d'un guichet unique pour les études industrielles ; les 2 services font partie du réseau de Rhumatologues du Grand Ouest, VICTOR HUGO, labellisé par le GIRCI GO.</p>



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : RHUMATOLOGIE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand. La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisées (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Médecine Interne - Unité de Médecine Interne - Rhumatologie

Pôle de rattachement : pôle médecine A (cardiologie-médecine interne-SSIAD-HAD)

Chef de service : Dr Philippe WALKER ; 0248484942 ; philippe.walker@ch-bourges.fr

Responsable de l'Unité Fonctionnelle :

Composition de l'équipe médicale : Rhumatologues : 1 PH temps plein, 1 Praticien Attaché ; Internistes : 2 PH temps plein, 1 Praticien Attaché Contractuel

Nombre de lits : 0

Staff hebdomadaire pour les cas complexes

Staff hebdomadaire de formation (internes, FFI, DFMS, externes, PH)

Vidéoconférence de rhumatologie mensuelle

18. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service RHUMATOLOGIE

Pôle de rattachement RECONSTRUCTION

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Philippe GOUPILLE

<p>goupille@med.univ-tours.fr : 02 47 47 59 17 Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 3 PH, 1 CCA, 6 DES Nombre de lits : 22 HC, 6 HJ, un secteur de « consultations élargies » Plateau technique : Densitométrie, Echographie</p>
<p>19. Missions confiées</p> <p>Prise en charge diagnostique et thérapeutique des pathologies de la spécialité pour une population adulte. A Tours : intégration dans l'équipe et répartition : HC 30%, HJ 20%, CS « élargies » 20%, consultations externes 20%, plateau technique (densitométrie, échographie) 10%</p>
<p>20. Les compétences à développer</p> <p>Pour l'assistant, c'est une acquisition d'expérience clinique large en Médecine Infectieuse. Complément de formation en échographie ostéo-articulaire, gestes infiltratifs échoguidés.</p>
<p>21. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : /. - Au CHU de Tours : s'agissant d'un poste temps plein pour 12 mois, il s'intégrera dans l'organisation actuelle de la permanence des soins -
<p>22. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>CH : Participation à l'enseignement des internes, service agréé CHU : Encadrement des étudiants en Médecine affectés dans le service de Médecine/Rhumatologie du CH de Bourges. Participation aux études académiques et industrielles menées conjointement entre le CH de Bourges et le CHU de Tours</p>
<p>23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Accès aux consultations externes et à l'hôpital de jour médical polyvalent Accès aux consultations transversales Accès aux consultations de Télémédecine dans le cadre du GHT Echographe dédié Service de la bibliothèque avec accès à de nombreuses revues de la spécialité Le service s'inscrit dans le cadre du GHT et une forte demande d'avis en Médecine Interne</p>
<p>24. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>OUI</p>
<p>25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Oui, nomination sur poste de PH</p>
<p>26. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins -
<p>27. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>OUI</p>
<p>28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Coopérations fortes existantes dans le cadre régional; avis spécialisés. Collaboration ancienne ; participation conjointe à des études académiques (notamment des PHRC interrégionaux) ; projet d'un guichet unique pour les études industrielles ; les 2 services font partie du réseau de Rhumatologues du Grand Ouest, VICTOR HUGO, labellisé par le GIRCI GO. Vidéoconférence de rhumatologie. Conférences hospitalo-universitaires.</p>



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : RHUMATOLOGIE

29. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire :

Médecine : 381 lits	} 1186 lits et places
Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire	
SSR : 80 lits et 5 places d'UER	
Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ)	
Handicap psychique : 53 places (HDJ)	
EHPAD : 449 lits	
SESSAD : 41 places	
IME : 12 places	

30. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

31. Présentation du service de l'établissement d'accueil

<p>Nom du service : Service de Rhumatologie Médecine Interne Pôle de rattachement : Pôle HORG Médecine Polyvalente (Hématologie-Oncologie-Gastroentérologie-Rhumatologie-EMSP-3C-Médecine Polyvalente) Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Valérie ROYANT Email : vroyant@ch-chartres.fr Tel : 02 37 30 30 30 DECT 77307 Secrétariat : 02 37 30 37 65 Portable : 06 87 05 74 37 Composition de l'équipe médicale : 5,8 ETP PH + 1 Poste d'Interne Nombre de lits : 14 lits d'Hospitalisation Continue Nombre de places : 5 places d'HDJ mutualisées avec le service de Neurologie, de Maladies infectieuses et l'unité de lutte contre la douleur Plateau technique : 2 échographes, 1 ostéodensitomètre, 1 appareil de vidéo capillaroscopie, accès au plateau d'imagerie (gestes de rhumatologie interventionnelle sous radiographie et sous contrôle scanographique)</p>
<p>32. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service RHUMATOLOGIE Pôle de rattachement RECONSTRUCTION Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Philippe GOUPILLE goupille@med.univ-tours.fr : 02 47 47 59 17 Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 3 PH, 1 CCA, 6 DES Nombre de lits : 22 HC, 6 HJ, un secteur de « consultations élargies » Plateau technique : Densitométrie, Echographie</p>
<p>33. Missions confiées</p> <p>A Tours : intégration dans l'équipe et répartition : HC 30%, HJ 20%, CS « élargies » 20%, consultations externes 20%, plateau technique (densitométrie, échographie) 10%</p> <p>A Chartres : Selon la répartition et l'organisation du temps d'activité au sein du CHG, soit intégration dans l'équipe et activité répartie entre HC, HDJ, plateau technique et consultations externes soit Implication plus spécifique de l'assistant temps partagé dans une des filières patients en place Travaux de recherche clinique au sein de l'unité de recherche clinique polyvalente de notre établissement Participation aux consultations d'urgences hebdomadaires au même titre que les PH du service</p>
<p>34. Les compétences à développer</p> <p>Complément de formation en échographie ostéo-articulaire, gestes infiltratifs échoguidés</p>
<p>35. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au CH de Chartres : L'assistant à temps partagé peut participer à la permanence des soins sur la base du volontariat mais n'est pas intégré de façon systématique dans le planning des astreintes et des contre visites. Si poste temps plein pour 12 mois, intégration dans l'organisation de la permanence des soins - Au CHU de Tours : s'agissant d'un poste temps plein pour 12 mois, il s'intégrera dans l'organisation actuelle de la permanence des soins
<p>36. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Encadrement des étudiants en Médecine affectés dans le service de Médecine/Rhumatologie du CH de Chartres Participation aux études académiques et industrielles menées conjointement entre le CH de Chartres et le CHU de Tours</p>
<p>37. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Accès au plateau technique disponible au sein du service (échographes ostéo-articulaires, appareil d'ostéodensitométrie, appareil de vidéo capillaroscopie) et accès possible au plateau technique du service d'imagerie (gestes de rhumatologie interventionnelle sous radiographie ou contrôle scanographique)</p>
<p>38. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Logement gratuit pendant la durée de l'assistantat</p>

39. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
A l'issue de l'assistantat, le candidat aura la possibilité de candidater sur un poste de praticien hospitalier (PH) au CH de Chartres
40. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
41. Prise en charge des frais de déplacement
OUI
42. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Projet d'un guichet unique pour les études industrielles ; les 2 services font partie du réseau de Rhumatologues du Grand Ouest, VICTOR HUGO, labellisé par le GIRCI GO.